

Annexe 1: communes concernées par des mesures de restrictions

les communes concernées sont :

N INSEE	Communes	niveau de restriction	dérogations
77002	AMILLIS	alerte renforcée	
77004	ANDREZEL	alerte	
77007	ARGENTIERES	alerte	
77009	ARVILLE	alerte	
77010	AUBEPIERRE-OZOUER-LE-REPOS	alerte	
77012	AUGERS-EN-BRIE	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : Crise
77013	AULNOY	alerte renforcée	
77018	BAILLY-ROMAINVILLIERS	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : absence de restriction
77020	BANNOST-VILLEGAGNON	alerte	
77024	BASSEVELLE	alerte renforcée	
77026	BEAUCHERY-SAINT-MARTIN	crise	
77027	BEAUMONT-DU-GATINAIS	alerte	
77028	BEAUTHEIL	alerte renforcée	
77029	BEAUVOIR	alerte	
77030	BELLOT	alerte renforcée	
77031	BERNAY-VILBERT	alerte	
77032	BETON-BAZOUCHES	alerte renforcée	
77033	BEZALLES	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : alerte
77034	BLANDY-LES-TOURS	alerte	

77035	BLENNES	crise	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : alerte
77036	BOISDON	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : alerte
77038	BOISSETTES	alerte	
77039	BOISSISE-LA-BERTRAND	alerte	
77040	BOISSISE-LE-ROI	absence de restriction	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : alerte
77042	BOISSY-LE-CHATEL	alerte renforcée	
77043	BOITRON	alerte renforcée	
77044	BOMBON	alerte	
77046	BOULANCOURT	alerte	
77047	BOULEURS	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : absence de restriction
77049	BOUTIGNY	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : absence de restriction
77052	BREAU	alerte	
77053	BRIE-COMTE-ROBERT	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : absence de restriction
77056	BURCY	alerte	
77057	BUSSIÈRES	alerte renforcée	
77060	BUTHIERS	alerte	

77063	CELLE-SUR-MORIN	alerte renforcée	
77066	CERNEUX	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : crise
77067	CESSON	alerte	
77068	CESSOY-EN-MONTOIS	crise	
77070	CHAILLY-EN-BRIE	alerte renforcée	
77071	CHARENTREUX	alerte	
77072	CHALAUTRE-LA-GRANDE	crise	
77073	CHALAUTRE-LA-PETITE	crise	
77079	CHAMPAGNE-SUR-SEINE	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : absence de restriction
77080	CHAMPCENEST	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : crise
77081	CHAMPDEUIL	alerte	
77082	CHAMPEAUX	alerte	
77086	CHAPELLE-GAUTHIER	alerte	
77087	CHAPELLE-IGER	alerte	
77093	CHAPELLE-MOUTILS	alerte renforcée	
77089	CHAPELLE-RABLAIS	alerte	
77090	CHAPELLE-SAINT-SULPICE	crise	
77091	CHAPELLES-BOURBON	alerte	
77096	CHARTRETTES	alerte	
77097	CHARTRONGES	alerte renforcée	
77098	CHATEAUBLEAU	alerte	
77099	CHATEAU-LANDON	alerte	
77100	CHATELET-EN-BRIE	alerte	
77103	CHATILLON-LA-BORDE	alerte	
77104	CHATRES	alerte	
77106	CHAUFFRY	alerte renforcée	

77107	CHAUMES-EN-BRIE	alerte	
77109	CHENOISE	alerte	
77110	CHENOU	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : absence de restriction
77113	CHEVRU	alerte renforcée	
77114	CHEVRY-COSSIGNY	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : absence de restriction
77115	CHEVRY-EN-SEREINE	alerte	
77116	CHOISY-EN-BRIE	alerte renforcée	
77119	CLOS-FONTAINE	alerte	
77122	COMBS-LA-VILLE	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : absence de restriction
77125	CONDE-SAINTE-LIBIAIRE	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : absence de restriction
77127	COUBERT	alerte	
77128	COUILLY-PONT-AUX-DAMES	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : absence de restriction
77130	COULOMMES	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : absence de restriction
77131	COULOMMIERS	alerte renforcée	

77132	COUPVRAY	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77134	COURCHAMP	crise	
77135	COURPALAY	alerte	
77136	COURQUETAINE	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77137	COURTACON	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : crise
77138	COURTOMER	alerte	
77140	COUTENCON	alerte	
77141	COUTEVROULT	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77142	CRECY-LA-CHAPELLE	alerte renforcée	
77144	CREVECOEUR-EN-BRIE	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : alerte
77145	CRISENOY	alerte	
77147	CROIX-EN-BRIE	alerte	
77149	CUCHARMOY	crise	
77151	DAGNY	alerte renforcée	
77152	DAMMARIE-LES-LYS	absence de restriction	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : alerte

77154	DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77158	DIANT	crise	
77159	DONNEMARIE-DONTILLY	crise	
77161	DORMELLES	crise	
77162	DOUE	alerte renforcée	
77164	ECHOUBOULAINS	alerte	
77165	ECRENNES	alerte	
77166	ECUELLES	crise	
77168	EGREVILLE	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77170	EPISY	crise	
77171	ESBLY	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77172	ESMANS	crise	
77175	EVRY-GREGY-SUR-YERRES	alerte	
77176	FAREMOUTIERS	alerte renforcée	
77177	FAVIERES	alerte	
77179	FERICY	alerte	
77180	FEROLLES-ATTILLY	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77182	FERTE-GAUCHER	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : crise

77183	FERTE-SOUS-JOUARRE	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77184	FLAGY	crise	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : alerte
77188	FONTAINE-LE-PORT	alerte	
77190	FONTAINS	alerte	
77191	FONTENAILLES	alerte	
77192	FONTENAY-TRESIGNY	alerte	
77194	FORGES	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77195	FOUJU	alerte	
77197	FRETOY	alerte renforcée	
77198	FROMONT	alerte	
77201	GASTINS	alerte	
77202	GENEVRAYE	alerte	
77206	GIREMOUTIERS	alerte renforcée	
77207	GIRONVILLE	alerte	
77210	GRANDE-PAROISSE	alerte	
77211	GRANDPUITS-BAILLY-CARROIS	alerte	
77215	GRETZ-ARMAINVILLIERS	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77217	GRISY-SUISNES	alerte	

77219	GUERARD	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77222	GUIGNES	alerte	
77223	GURCY-LE-CHATEL	crise	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77224	HAUTEFEUILLE	alerte	
77225	HAUTE-MAISON	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77226	HERICY	alerte	
77228	HONDEVILLIERS	alerte renforcée	
77229	HOUSSAYE-EN-BRIE	alerte	
77230	ICHY	alerte	
77237	JOSSIGNY	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77238	JOUARRE	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77239	JOUY-LE-CHATEL	alerte	
77240	JOUY-SUR-MORIN	alerte renforcée	
77242	JUTIGNY	crise	
77245	LAVAL-EN-BRIE	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction

77246	LECHELLE	crise	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77247	LESCHEROLLES	alerte renforcée	
77249	LESIGNY	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77250	LEUDON-EN-BRIE	alerte renforcée	
77251	LIEUSAIN	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77252	LIMOGES-FOURCHES	alerte	
77253	LISSY	alerte	
77254	LIVERDY-EN-BRIE	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77255	LIVRY-SUR-SEINE	alerte	
77256	LIZINES	crise	
77260	LONGUEVILLE	crise	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77261	LORREZ-LE-BOCAGE-PREAUX	alerte	
77262	LOUAN-VILLEGRUIS-FONTAINE	crise	
77264	LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX	alerte	
77266	MACHAULT	alerte	

77268	MAGNY-LE-HONGRE	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77269	MAINCY	alerte	
77270	MAISONCELLES-EN-BRIE	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77272	MAISON-ROUGE	alerte	
77275	MARETS	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : crise
77277	MARLES-EN-BRIE	alerte	
77278	MAROLLES-EN-BRIE	alerte renforcée	
77281	MAUPERTHUIS	alerte renforcée	
77285	MEE-SUR-SEINE	alerte	
77286	MEIGNEUX	alerte	
77287	MEILLERAY	alerte renforcée	
77288	MELUN	alerte	
77295	MOISENAY	alerte	
77296	MOISSY-CRAMAYEL	alerte	
77297	MONDREVILLE	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77298	MONS-EN-MONTOIS	crise	
77299	MONTARLOT	crise	
77301	MONTCEAUX-LES-PROVINS	alerte renforcée	
77303	MONTDAUPHIN	alerte renforcée	
77304	MONTENILS	alerte renforcée	

77305	MONTEREAU-FAULT-YONNE	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77306	MONTEREAU-SUR-LE-JARD	alerte	
77311	MONTIGNY-LENCOUP	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77313	MONTMACHOUX	crise	
77314	MONTOLIVET	alerte renforcée	
77315	MONTRY	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77316	MORET-SUR-LOING	crise	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77317	MORMANT	alerte	
77318	MORTCERF	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : alerte
77319	MORTERY	crise	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77320	MOUROUX	alerte renforcée	
77326	NANDY	alerte	
77327	NANGIS	alerte	
77328	NANTEAU-SUR-ESSONNE	alerte	

77329	NANTEAU-SUR-LUNAIN	alerte	
77336	NEUFMOUTIERS-EN-BRIE	alerte	
77338	NOISY-RUDIGNON	crise	
77340	NONVILLE	alerte	
77345	ORLY-SUR-MORIN	alerte renforcée	
77350	OZOIR-LA-FERRIERE	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : absence de restriction
77352	OZOUER-LE-VOULGIS	alerte	
77353	PALEY	alerte	
77354	PAMFOU	alerte	
77355	PAROY	crise	
77357	PECY	alerte	
77360	PEZARCHES	alerte	
77361	PIERRE-LEVEE	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : absence de restriction
77365	PLESSIS-FEU-AUSSOUX	alerte	
77368	POIGNY	crise	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : absence de restriction
77370	POLIGNY	alerte	
77371	POMMEUSE	alerte renforcée	
77373	PONTAULT-COMBAULT	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : absence de restriction

77374	PONTCARRE	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77377	PRESLES-EN-BRIE	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77379	PROVINS	crise	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77381	QUIERS	alerte	
77382	QUINCY-VOISINS	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77383	RAMPILLON	alerte	
77384	REAU	alerte	
77385	REBAIS	alerte renforcée	
77387	REMAUVILLE	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77388	REUIL-EN-BRIE	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77389	ROCHETTE	absence de restriction	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : alerte

77390	ROISSY-EN-BRIE	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77391	ROUILLY	crise	
77393	ROZAY-EN-BRIE	alerte	
77394	RUBELLES	alerte	
77395	RUMONT	alerte	
77396	RUPEREUX	crise	
77397	SAACY-SUR-MARNE	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77398	SABLONNIERES	alerte renforcée	
77399	SAINT-ANGE-LE-VIEL	crise	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : alerte
77400	SAINT-AUGUSTIN	alerte renforcée	
77402	SAINT-BARTHELEMY	alerte renforcée	
77403	SAINT-BRICE	crise	
77405	SAINT-CYR-SUR-MORIN	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77406	SAINT-DENIS-LES-REBAIS	alerte renforcée	
77404	SAINTE-COLOMBE	crise	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction

77409	SAINT-GERMAIN-LAVAL	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77410	SAINT-GERMAIN-LAXIS	alerte	
77411	SAINT-GERMAIN-SOUS-DOUE	alerte renforcée	
77412	SAINT-GERMAIN-SUR-ECOLE	absence de restriction	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : alerte
77413	SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77414	SAINT-HILLIERS	crise	
77416	SAINT-JUST-EN-BRIE	alerte	
77417	SAINT-LEGER	alerte renforcée	
77418	SAINT-LOUP-DE-NAUD	crise	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77421	SAINT-MARS-VIEUX-MAISONS	alerte renforcée	
77423	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	alerte renforcée	
77424	SAINT-MARTIN-DU-BOSCHET	alerte renforcée	
77426	SAINT-MERY	alerte	
77428	SAINT-OUEN-EN-BRIE	alerte	
77429	SAINT-OUEN-SUR-MORIN	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77432	SAINT-REMY-LA-VANNE	alerte renforcée	

77433	SAINTS	alerte renforcée	
77436	SAINT-SIMEON	alerte renforcée	
77439	SALINS	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : absence de restriction
77442	SAMOREAU	alerte	
77443	SANCY-LES-MEAUX	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : absence de restriction
77444	SANCY-LES-PROVINS	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : crise
77445	SAVIGNY-LE-TEMPLE	alerte	
77446	SAVINS	crise	
77447	SEINE-PORT	alerte	
77448	SEPT-SORTS	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : absence de restriction
77449	SERRIS	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : absence de restriction
77450	SERVON	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumises au niveau de restriction : absence de restriction

77451	SIGNY-SIGNETS	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77452	SIGY	crise	
77453	SIVRY-COURTRY	alerte	
77454	SOGNOLLES-EN-MONTOIS	crise	
77455	SOIGNOLLES-EN-BRIE	alerte	
77456	SOISY-BOUY	crise	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77457	SOLERS	alerte	
77459	SOURDUN	crise	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77461	THENISY	crise	
77463	THOMERY	absence de restriction	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : crise
77465	THOURY-FEROTTES	crise	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : alerte
77466	TIGEAUX	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77469	TOUQUIN	alerte	

77470	TOURNAN-EN-BRIE	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77472	TRETOIRE	alerte renforcée	
77473	TREUZY-LEVELAY	alerte	
77480	VALENCE-EN-BRIE	alerte	
77481	VANVILLE	alerte	
77482	VARENNES-SUR-SEINE	absence de restriction	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : crise
77484	VAUCOURTOIS	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77486	VAUDOY-EN-BRIE	alerte	
77487	VAUX-LE-PENIL	alerte	
77489	VAUX-SUR-LUNAIN	alerte	
77491	VERNEUX-LES-SABLONS	crise	
77492	VERDELOT	alerte renforcée	
77493	VERNEUIL-L'ETANG	alerte	
77494	VERNOU-LA-CELLE-SUR-SEINE	alerte	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77495	VERT-SAINT-DENIS	alerte	
77496	VIEUX-CHAMPAGNE	alerte	
77500	VILLEBEON	alerte	
77501	VILLECERF	crise	
77504	VILLEMARECHAL	alerte	

77505	VILLEMAREUIL	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77506	VILLEMER	alerte	
77508	VILLENEUVE-LE-COMTE	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : alerte
77509	VILLENEUVE-LES-BORDES	alerte	
77510	VILLENEUVE-SAINT-DENIS	alerte	
77512	VILLENEUVE-SUR-BELLOT	alerte renforcée	
77516	VILLE-SAINT-JACQUES	crise	
77519	VILLIERS-SAINT-GEORGES	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : crise
77521	VILLIERS-SUR-MORIN	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77527	VOINSLES	alerte	
77528	VOISENON	alerte	
77529	VOULANGIS	alerte renforcée	Mais par dérogation, les prélèvements depuis le réseau de distribution en eau potable sont soumis au niveau de restriction : absence de restriction
77530	VOULTON	crise	
77531	VOULX	crise	
77532	VULAINES-LES-PROVINS	crise	
77533	VULAINES-SUR-SEINE	alerte	
77534	YEBLES	alerte	

Annexe 2: résumé des principales mesures de restriction

● Consommations des particuliers et collectivités

Ces mesures de restrictions ne sont pas applicables à l'eau provenant de réserves d'eaux pluviales ou d'un recyclage.

Usages		Dès le franchissement du seuil d'alerte	Dès le franchissement du seuil d'alerte renforcée	Dès le franchissement du seuil de crise
Lavage des véhicules		Interdit, sauf dans les stations professionnelles et sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique (bétonnière,) et pour les organismes liés à la sécurité	Interdit, sauf dans les stations professionnelles équipées d'économiseurs d'eau ou de lavage à haute pression sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique (bétonnière,) et pour les organismes liés à la sécurité	
Lavage des voiries et trottoirs, nettoyage des terrasses et façades ne faisant pas l'objet de travaux		Limité au strict nécessaire pour assurer l'hygiène et la salubrité publique	Interdit, sauf impératifs sanitaires	
Arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des espaces sportifs de toute nature (sauf golf)	Prélèvements en rivières et lits majeurs	Interdit	Interdit	Interdit
	Prélèvements par forages ou à partir du réseau communal	Interdit entre 8 h et 20 h	Interdit	Interdit
Arrosage des massifs floraux		Interdit entre 8 h et 20 h	Interdit entre 8 h et 20 h	Interdit
Arrosage des jardins potagers		Sensibilisation aux économies d'eau.	Prélèvements interdits entre 8 h et 20 h.	
Alimentation des fontaines publiques en circuit ouvert		Interdite		
Remplissage des piscines privées réservées à l'usage personnel d'une famille		Interdit, sauf pour les chantiers en cours. Le remplissage initial des piscines par un volume d'eau inférieur à 1 m ³ reste autorisé et la mise à niveau de celles-ci doit être gérée dans un souci d'économie de la ressource.		
Remplissage des plans d'eau		Interdit (sauf ceux concernés par une exploitation commerciale)		

● Consommations pour des usages industriels et commerciaux

Usages		Dès le franchissement du seuil d'alerte	Dès le franchissement du seuil d'alerte renforcée	Dès le franchissement du seuil de crise
Activités industrielles et commerciales (hors ICPE)		Limitation de la consommation d'eau au strict nécessaire(process) Rappel : les restrictions citées à la rubrique précédente sont applicables (arrosage des pelouses, lavage des véhicules...).		
ICPE		Réductions temporaires prévues dans leurs arrêtés préfectoraux dans le respect des contraintes de sécurité des installations. Pour les ICPE dont les arrêtés d'autorisations ne prévoient pas de dispositions sécheresse, le cas échéant, au vu de la situation hydrologique, un arrêté de prescription complémentaire peut être pris par le préfet. Rappel : les restrictions citées à la rubrique précédente sont applicables (arrosage des pelouses, lavage des véhicules...).		
Arrosage des golfs	Prélèvements en rivières et lits majeurs	Interdits		
	Prélèvements par forages ou à partir du réseau communal	Interdits entre 8 h et 20 h	Interdits, sauf pour les greens et départs autorisés entre 20h et 8h	Interdits, sauf pour les greens autorisés entre 20h et 8h
Établissements équestres, y compris ceux au sens de la loi Développement des territoires ruraux		Prélèvements en rivières et dans leurs lits majeurs et par forages interdits entre 8 h et 20 h.	Prélèvements en rivières et dans leurs lits majeurs interdits. Prélèvements par forages interdits entre 8 h et 20 h et du vendredi 8 h au dimanche à 20 h. Néanmoins, arrosage des carrières ouvertes autorisées la veille de compétition sportive officielle (1)	Prélèvements en rivières et dans leurs lits majeurs interdits. Prélèvements par forages interdits.

(1) La liste de ces compétitions doit être adressée au service police de l'eau dès le franchissement du seuil.

- **Consommations pour des usages agricoles**

A l'exception des irrigants des zones d'alerte « Beauce centrale », « Fusain », Champigny Ouest et Est, les irrigants sont soumis aux restrictions mentionnées ci-dessous pour les consommations agricoles :

Usages	Dès le franchissement du seuil d'alerte	Dès le franchissement du seuil d'alerte renforcée	Dès le franchissement du seuil de crise
Irrigation des grandes cultures (ne concerne pas l'irrigation à partir de retenues collinaires alimentées hors période de restrictions)	Prélèvements en rivières et dans leurs lits majeurs interdits entre 12 h et 20 h et le dimanche de 8 h à 20 h. Prélèvements par forages interdits entre 12 h et 20 h et le dimanche de 8 h à 20 h.	Prélèvements en rivières et dans leurs lits majeurs interdits. Prélèvements par forages interdits entre 12 h et 20 h et du vendredi 8 h au dimanche à 20 h.	Prélèvements en rivières et dans leurs lits majeurs interdits. Prélèvements par forages interdits.
Irrigation des cultures légumières et maraîchères, y compris pommes de terre, horticulture, pépinière et culture de gazon	Information des agriculteurs spécialisés. Sensibilisation aux économies d'eau.	Prélèvements en rivières et dans leurs lits majeurs interdits entre 8 h et 20 h. Prélèvements par forages autorisés.	Prélèvements en rivières et dans leurs lits majeurs interdits entre 8 h et 20 h. Prélèvements par forages autorisés.

Des mesures complémentaires pour les prélèvements à partir de canaux pourront être pris le cas échéant.

-Gestion des ouvrages hydrauliques et de la navigation fluviale

Usages	Dès le franchissement du seuil d'alerte	Dès le franchissement du seuil d'alerte renforcée	Dès le franchissement du seuil de crise
Gestion des ouvrages	Accord préalable du service de police de l'eau avant manœuvre ayant une incidence sur la ligne d'eau ou le débit du cours d'eau		
Navigation fluviale	Réduction des prélèvements effectués pour l'alimentation des canaux. Regroupement des bateaux pour le passage des écluses à privilégier sur les canaux	Réduction au minimum exigée pour la sécurité des ouvrages et des berges, des prélèvements effectués pour l'alimentation des canaux et soumis à autorisation du service police de l'eau. Si nécessaire, interdits. Regroupement des bateaux, restrictions d'enfoncement sur les biefs navigués, arrêt de la navigation si nécessaire	

La copie des décisions visant à accepter les manœuvres sollicitées est adressée au préfet du département concerné ainsi qu'au directeur régional de l'environnement d'Ile-de-France, en charge du suivi pour le compte du préfet coordonnateur de bassin.

● Rejets dans le milieu

Usages	Dès le franchissement du seuil d'alerte	Dès le franchissement du seuil d'alerte renforcée	Dès le franchissement du seuil de crise
Vidange des plans d'eau	Interdite		
Vidange des piscines publiques ou privées telles que définies à l'article D1332-1 du code de la santé publique	Autorisée	Soumise à autorisation du service de police de l'eau	Interdite sauf dérogation demandée auprès du service de police de l'eau
Travaux en rivières	Précautions maximales pour limiter les risques de perturbation du milieu. Pour la Marne, la Seine et l'Yonne, les travaux nécessitant des rejets non traités dans ces cours d'eau sont soumis à autorisation préalable et peuvent être décalés jusqu'au retour à un débit plus élevé.	Décalés jusqu'au retour d'un débit plus élevé, sauf travaux d'urgence devant être autorisés par la police de l'eau	Interdits
Rejets des stations d'épuration et collecteurs pluviaux	Surveillance accrue des rejets, les délestages directs par temps sec sont soumis à autorisation préalable auprès du service de police de l'eau et seront reportés jusqu'au retour d'un débit plus élevé		
Industriels	Si préjudiciables à la qualité de l'eau, peuvent faire l'objet de limitation, voire de suppression par arrêté préfectoral complémentaire		

Annexe 3: liste des communes concernées par les restrictions d'irrigation sur le bassin du fusain

les communes formant les zones d'alerte « Fusain » sont :

Zone d'alerte bassin du Fusain :

77027 BEAUMONT-DU-GATINAIS
77099 CHATEAU-LANDON
77110 CHENOU
77297 MONDREVILLE